

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00530

Numéro SIREN : 792 644 882

Nom ou dénomination : A1SAP85

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt 10729

A large, thick, black curved line that starts from the left edge of the page and curves upwards and to the right, ending near the company name.

SARL A1SAP85

Aide à domicile

104 BOULEVARD D ANGLETERRE

85000 LA ROCHE SUR YON

Siret : 79264488200021

Comptes annuels

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Two handwritten signatures in black ink, one to the left and one to the right of the certification stamp.

Bilan Actif

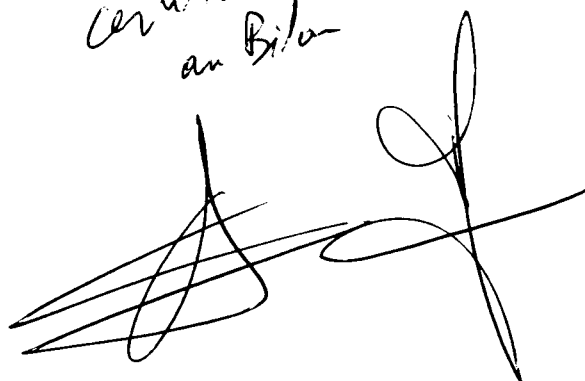
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	12 870	12 870		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	47 435	37 736	9 699	11 613
Fonds commercial (1)	30 500		30 500	30 500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	53 246	16 643	36 603	17 377
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 406		1 406	1 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	145 457	67 249	78 208	60 890
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	151 740	18 065	133 675	135 504
Autres créances	8 490		8 490	12 276
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	111 464		111 464	147 597
Charges constatées d'avance (3)	5 862		5 862	388
TOTAL ACTIF CIRCULANT	277 556	18 065	259 491	295 766
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	423 013	85 314	337 699	356 656
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 AB
 Xc

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	25 000	25 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	56 612	65 955
Report à nouveau	-42 185	-42 185
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	41 992	-9 343
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	83 919	41 927
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	70 586	99 442
Emprunts et dettes diverses (3)	404	339
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 243	18 582
Dettes fiscales et sociales	156 839	191 209
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 707	5 156
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	253 780	314 729
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	337 699	356 656
(1) Dont à plus d'un an (a)	45 281	63 633
(1) Dont à moins d'un an (a)	208 499	251 096
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

*certifié conforme
au Bilan*

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A1SAP85

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 337 699 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 41 992 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

✓ A3

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

XL AB

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	12 870			12 870
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 935			77 935
Immobilisations incorporelles	90 805			90 805
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	2 275			2 275
- Matériel de transport	49 792	35 015	36 400	48 407
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 586	2 048	3 071	2 564
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	55 653	37 063	39 471	53 246
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 400	6		1 406
Immobilisations financières	1 400	6		1 406
ACTIF IMMOBILISE	147 858	37 069	39 471	145 457

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux
Frais de constitution	12 870	100,00
Frais de 1er établissement [1]		
Frais d'augmentation de capital		
Total	12 870	

Notes sur le bilan

Fonds commercial

31/12/2022

Éléments achetés	30 500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	30 500

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	12 870			12 870
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 822	1 914		37 736
Immobilisations incorporelles	48 692	1 914		50 606
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	879	227		1 106
- Matériel de transport	33 885	8 622	27 967	14 540
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 512	555	3 071	997
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	38 276	9 404	31 038	16 643
ACTIF IMMOBILISE	86 968	11 319	31 038	67 249

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 167 498 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 406		1 406
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	151 740	151 740	
Autres	8 490	8 490	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 862	5 862	
Total	167 498	166 092	1 406
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 25 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
CHESNEAU XAVIER 85440 TALMONT ST HILAIRE	98,00	980,00
LAOUENAN FREDERIC 85180 CHATEAU D OLLONNE	1,00	10,00
BRABANT ANNE 85440 TALMONT ST HILAIRE	1,00	10,00

Notes sur le bilan

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice :

- . En nombre : 1 000
- . En valeur : 25,00 euros
- . Etendue des droits qu'elles confèrent :

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 253 780 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	70 586	25 305	45 281	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 243	17 243		
Dettes fiscales et sociales	156 839	156 839		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 111	9 111		
Produits constatés d'avance				
Total	253 780	208 499	45 281	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 836			
(**) Dont envers les associés				

Xc AB

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 877
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	44 356
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	6 138
PROVISION RSI A PAYER	30 851
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	1 118
TAXE APPRENTISSAGE	11
FORMATION CONTINUE	11 863
Total	96 212

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	5 862		
Total	5 862		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

Montant en
euros

Plafonds des découverts autorisés

Avals et cautions

Autres engagements reçus

Total

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

A1SAP85
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 25 000 euros
Siège social : 104 Boulevard d'Angleterre
85000 LA ROCHE SUR YON
792 644 882 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 et clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, et s'élevant à 41 991,65 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	41 991,65 euros
En diminution du compte « Report à nouveau » débiteur.....	41 991,65 euros

Après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

- ⇒ le solde débiteur du compte « Report à nouveau » sera ramené à – **193,45 euros**,
- ⇒ et le solde créditeur du compte « Autres Réserves » sera maintenu à **56 612,09 euros**.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à **83 918,64 euros**.

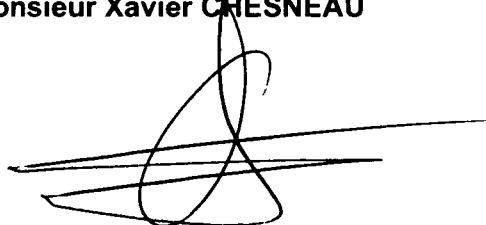
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

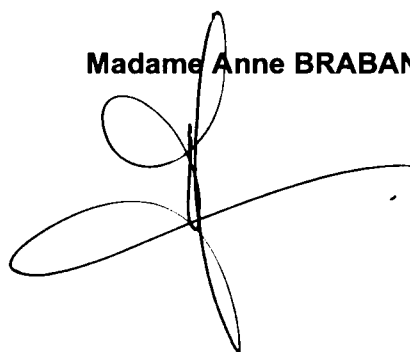
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Monsieur Xavier CHESNEAU

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Madame Anne BRABANT

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and a long horizontal stroke extending to the right.

XC A3